



Plan de relance
autoroutier

+ Sûr + Fluide

Autoroute A13 Création d'un 3^e tablier au viaduc de Guerville

Le projet d'aménagement du viaduc de Guerville, déclaré d'utilité publique le 17 décembre 2015, est l'un des 20 projets inscrits au Plan de Relance Autoroutier du groupe Sanef. Il permettra ainsi la réalisation de travaux de rénovation sur les deux tabliers existants tout en maintenant une circulation quasi normale sur cet axe.

À l'achèvement des travaux en février 2020, ce nouveau tablier contribuera à l'élargissement de l'A13, offrant ainsi plus de sécurité, de confort et de fluidité aux 120 000 automobilistes qui empruntent chaque jour cette portion.



Le projet

Le viaduc de Guerville, actuellement composé de deux tabliers, est situé sur l'A13, sur une section à fort trafic, entre les sorties n°10 d'Épône et n°11 de Mantes Est. Construit dans les années 60, il nécessite d'importants travaux d'entretien et de rénovation.

Pour réaliser ces travaux tout en minimisant la gêne à la circulation, Sapn organise le chantier en deux étapes :

1^{ÈRE} ÉTAPE

Construction d'un 3^e tablier permettant de maintenir une circulation quasi normale sur les deux tabliers existants.

2^E ÉTAPE

Rénovation des deux tabliers actuels par alternance permettant la circulation du sens Paris/Caen en condition normale.

Le sens Caen/Paris s'effectuant alors sur le nouveau tablier.



UN NOUVEAU TABLIER

30 mois de travaux
180 000 m³ de terrassement
Travaux sur **2 km de voies**
Longueur : **360 m**
3 000 tonnes d'acier



AVANT TRAVAUX

Dans les 2 sens,
3 voies sans bande d'urgence

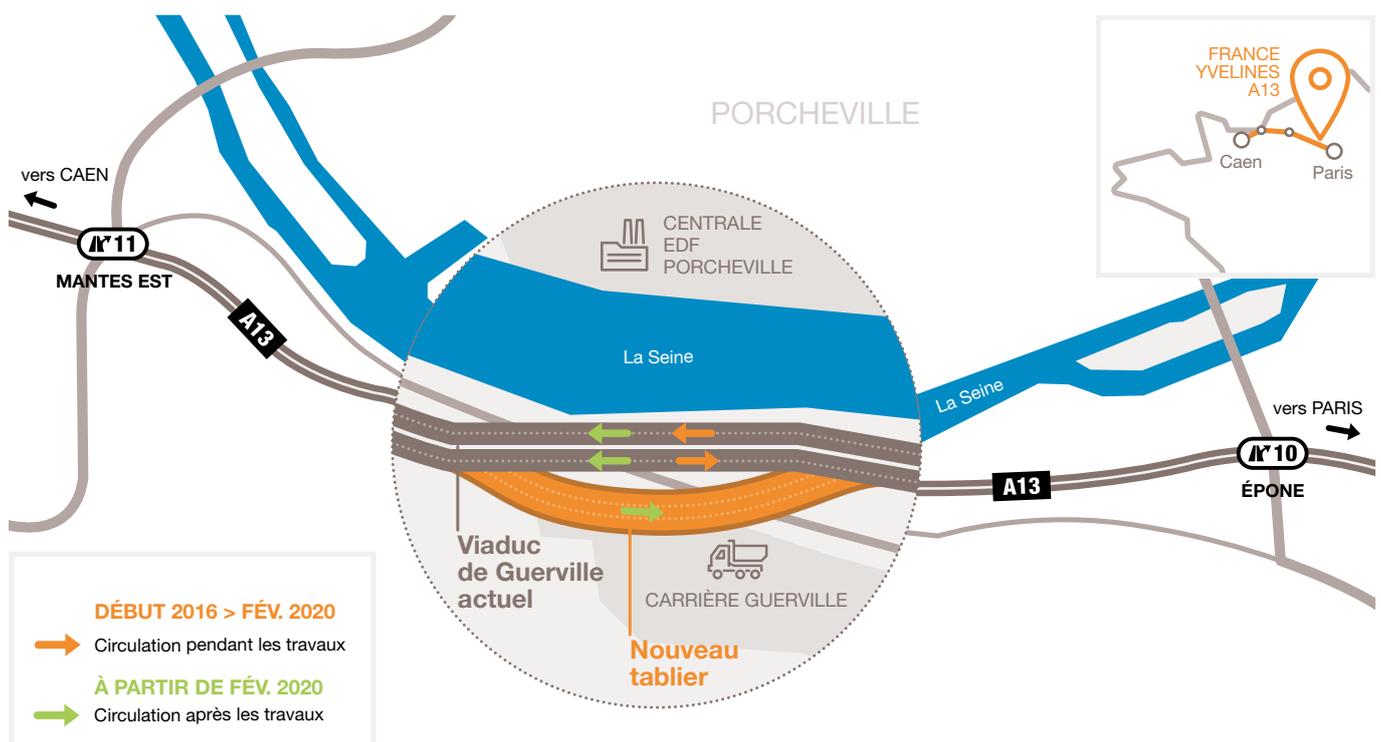
APRÈS TRAVAUX

Sens Caen > Paris
3 voies + bande d'urgence
Sens Paris > Caen
2 x 2 voies + bandes d'urgence
avec séparation des flux VL/PL*



COÛT DE CRÉATION DU 3^E TABLIER

47 M€ HT financés par Sapn



* Véhicules Légers/Poids-Lourds

Les **objectifs** du projet



+ **Sûr**

Des conditions de circulation améliorées pour les automobilistes et les équipes d'intervention grâce à :

- la création de bandes d'urgence pour chaque sens de circulation,
- la mise en place d'une séparation de flux VL/PL* renforçant ainsi la sécurité dans la montée vers Caen.

+ **Fluide**

Un confort de circulation accru grâce à la création de voies supplémentaires :

- 4 voies de circulation au lieu de 3 dans le sens Paris > Caen.

Les **partenaires** du projet

Sapn, concessionnaire et maître d'ouvrage du projet, construit et exploite le nouvel aménagement.

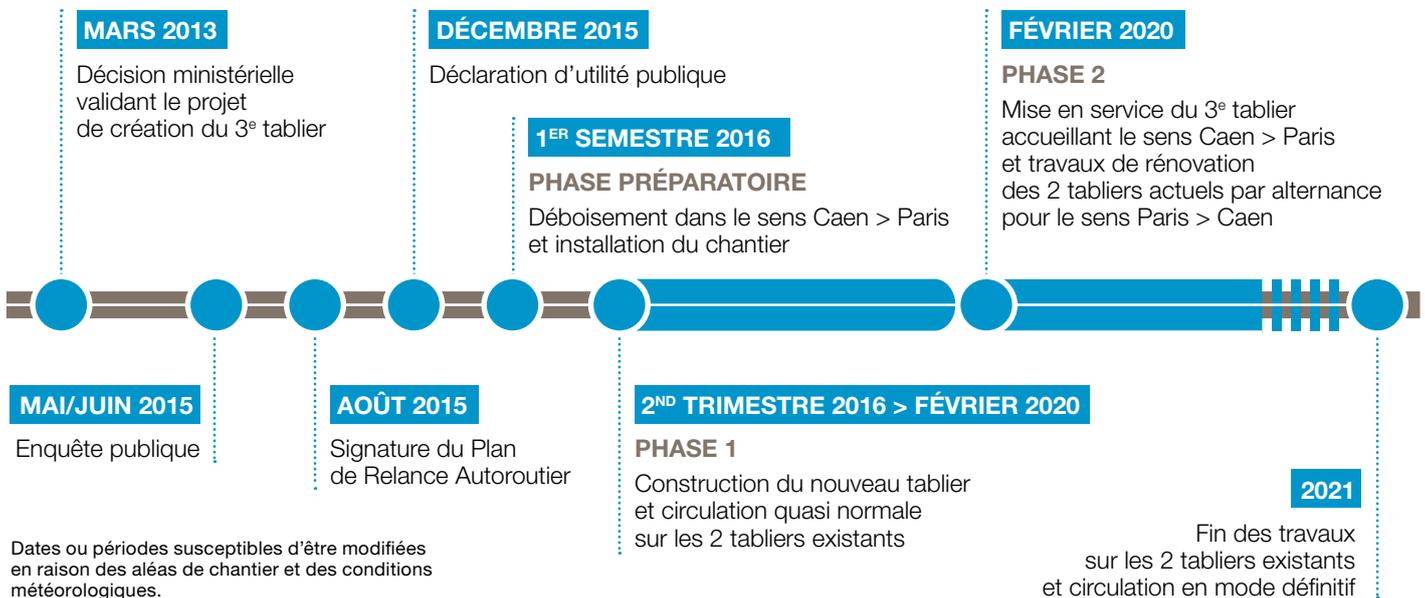
Sous le pilotage de Sapn, **le Groupement Arcadis / Agence l'Anton et Associés / Strates**, maître d'œuvre, réalise les études de conception, organise la consultation des entreprises et veille à la bonne exécution des travaux.

Le groupement **Bouygues Travaux Publics région France, Bouygues Travaux Publics, Victor Buick Steel Construction et Colas**, sélectionné par Sapn après mise en concurrence, réalise les travaux.

Un coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS) de la société Becs, indépendant et mandaté par Sapn, veille à la bonne application des principes généraux de prévention et des consignes de sécurité.

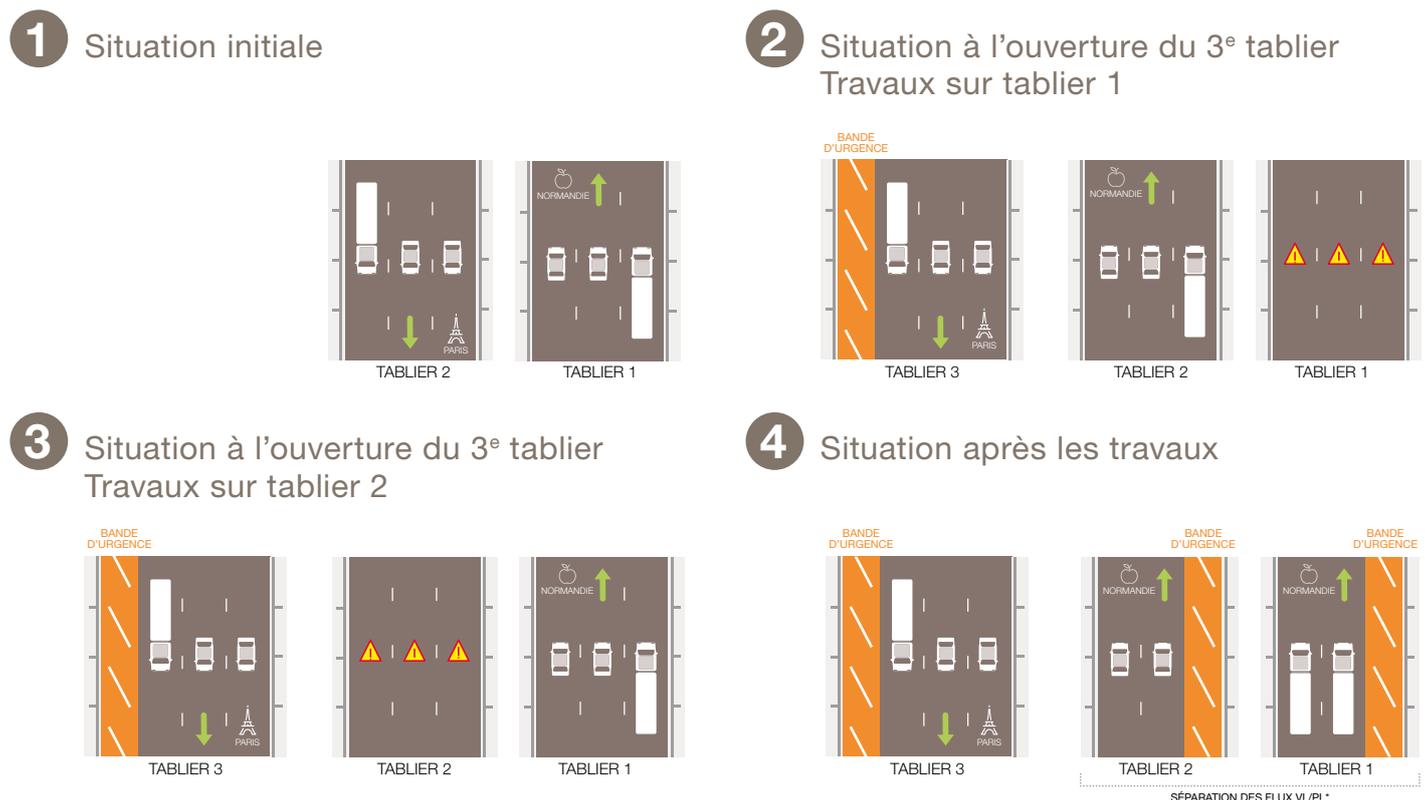
* Véhicules Légers/Poids-Lourds

Un calendrier et un phasage sur mesure pour minimiser la gêne



Le phasage

À la fin des travaux, les 120 000 automobilistes bénéficieront d'une voie de circulation supplémentaire vers Caen, d'une séparation des flux de circulation VL/PL* depuis Paris et d'une bande d'urgence pour chaque tablier.



* Véhicules Légers/Poids-Lourds

Un chantier de haute technicité

Face à la centrale de Porcheville, à proximité d'une carrière et d'une zone Natura 2000, le viaduc de Guerville est situé dans un environnement fortement contraint.

Entre de hautes falaises crayeuses et la rive gauche de la Seine, les tabliers du viaduc de Guerville, surplombés par des lignes très haute tension, enjambent les voies ferrées de la ligne Paris/Mantes/Rouen/Caen et franchissent une route départementale très fréquentée.

La construction du nouveau tablier nécessite des interruptions temporaires de la circulation ferroviaire. Elles sont alors réalisées simultanément avec des interventions conduites par SNCF Réseau dans le cadre du projet Eole*.

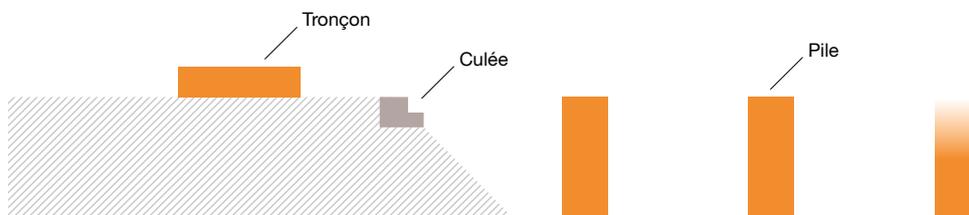
L'objectif principal étant de rénover les 2 tabliers actuels, tout en minimisant au maximum la gêne à la circulation, la réalisation de ce nouveau tablier est une prouesse technique et organisationnelle qui mobilise des compétences expertes dans de nombreux domaines.

D'une remarquable ampleur, ce projet de référence nécessite une méthodologie complexe dans la réalisation des travaux portée par les équipes Sapn.

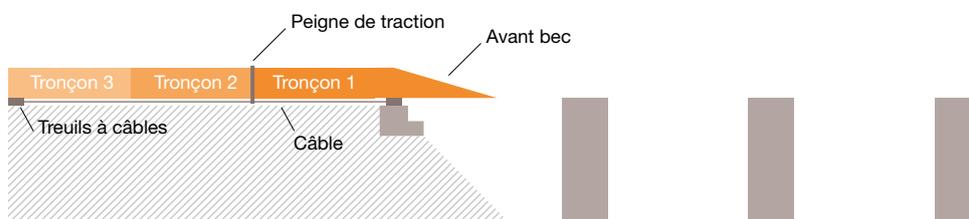
LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU TABLIER PAR LANÇAGE

Les tronçons constituant le nouveau tablier sont construits sur le site en même temps que les piles. Une plateforme de lancement permet, à l'aide de treuils à câbles, de mettre en place les tronçons constituant le nouveau tablier au fur et à mesure de leur construction par lançages successifs.

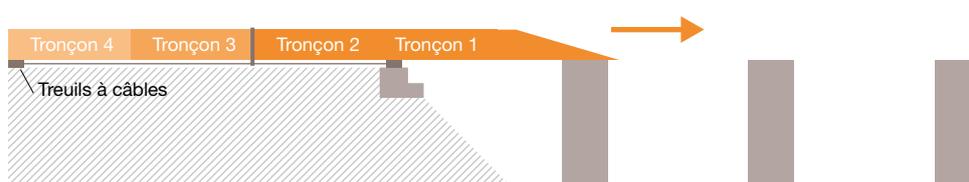
1 Construction des éléments du nouveau tablier



2 Mise en place de la plateforme de lancement



3 Lançage du tablier



Les treuils à câbles permettent de lancer les tronçons réalisés en tirant sur les câbles reliés aux peignes de traction. Fixés à l'avant du premier tronçon, un avant-bec métallique reste en place pendant toute la phase de mise en place du tablier.

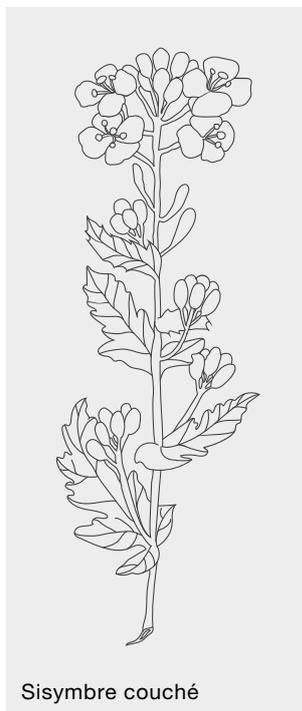
* Eole : projet de prolongement du RER E à l'Ouest

Un enjeu **environnemental** important

Dans le cadre de son engagement environnemental, Sapn réalise ces travaux en s'attachant à préserver l'intérêt écologique, faunistique, floristique et paysager du site.

Le viaduc de Guerville est situé à proximité d'une zone Natura 2000 et jouxte la carrière de Guerville, réservoir de biodiversité présentant un fort intérêt écologique.

Les inventaires faune et flore ont recensé des espèces protégées à proximité du viaduc parmi lesquelles figurent le Grand Diable, un insecte protégé en Ile-de-France, ainsi que le Faucon Pèlerin. Sapn a pris en conséquence les précautions environnementales nécessaires.



AGIR EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Les travaux préparatoires de déboisement ont été réalisés **en dehors de la période de nidification** pour réduire l'impact sur la reproduction des espèces.

Une zone de 5 hectares sera reboisée dès la fin du chantier.

Dans le cadre des mesures compensatoires, **le massif forestier de Bonnières sera valorisé**. Des opérations de plantation et d'éclaircie du massif seront réalisées et des mesures de protection des espèces protégées seront mises en œuvre.



Permettre aux chauves-souris de se reproduire

Pendant les travaux préparatoires de déboisement, les équipes ont identifié la présence possible de chauves-souris. Quatre arbres présentant des potentialités de nids ont ainsi été laissés en place jusqu'à la fin de la période de nidification, afin de garantir les conditions optimales de reproduction de cette espèce protégée.

La sécurité, une priorité pour tous

À l'approche de la zone de travaux, les automobilistes doivent redoubler de prudence et respecter scrupuleusement la signalisation mise en place pour leur sécurité. Le chantier est signalé bien en amont, afin de permettre aux conducteurs d'anticiper leur conduite et de rester acteurs de leurs déplacements.

Pour la sécurité de tous, personnel d'intervention et extérieur, il est important de rappeler que ce chantier est strictement interdit au public. Des informations relatives aux travaux (photos, vidéos) seront publiées régulièrement sur le site internet dédié au projet :

www.planderelance.sapn.fr

La sécurité passe par une attention accrue de tous les acteurs : automobilistes et personnel d'intervention.



CONDITIONS DE CIRCULATION

Durant ces travaux, Sapn met tout en œuvre pour limiter la gêne à la circulation. Toutefois, des neutralisations ponctuelles pourraient être nécessaires sur l'A13. Elles seront alors programmées, chaque fois que possible, à des périodes où la circulation est moins dense et accompagnées d'une signalisation spécifique pour guider les automobilistes en toute sécurité.



Le Plan de Relance Autoroutier

Signé avec l'État en août 2015, le Plan de Relance Autoroutier prévoit la réalisation de 20 projets sur les réseaux Sanef et Sapn, concentrés sur 5 domaines d'intervention :

- l'aménagement du territoire,
- l'élargissement des voies,
- la sécurité du réseau,
- l'amélioration des services,
- la protection de l'eau.

En contrepartie des 724 millions d'euros investis, le groupe Sanef bénéficie d'un allongement de la durée de ses concessions :
2 ans pour le contrat Sanef,
3 ans et 8 mois pour celui de Sapn.



Sapn investit
47 M€ HT
pour la création
du 3^e tablier
au viaduc de Guerville

Globalement, 280 millions d'euros sont consacrés à la réalisation, d'opérations inscrites au Plan de Relance Autoroutier du réseau Sapn.

À VOTRE ÉCOUTE



Suivez l'actualité du chantier
via le site dédié
www.planderelance.sapn.fr

Contactez-nous

- via le formulaire de contact en ligne disponible sur le site
- via la ligne Info Projets accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

0 806 800 036

**Service gratuit
+ prix appel**

